

**GUIDE DES CODES BUDGÉTAIRES – SECONDAIRE**  
**MODIFICATIONS POUR 2019-2020 (19 AOÛT 2019)**

Les modifications sont inscrites en jaune dans le guide des codes budgétaires – 19 août 2019 :

📄 Page 7 : Modification des structures suivantes (codes transitoires pour les mesures du MEES)

Ajout :

- 15025 : Seuil minimal de services pour les écoles (regroupe 15021, 15022 et 15026)
- 15186 : Sorties scolaires en milieu culturel
- 15230 : École accessible et inspirante

Élimination :

- 15021 : Aide individualisée
- 15026 : Accroche-toi au secondaire

📄 Page 14 :

Ajout :

- 23311 : Petits déjeuners (EPSJ)
- 23315 : Aide alimentaire – Mesure 15012 (Méandre)
- 23350 : TTS – concomitance (EPSJ)

📄 Page 15 :

Ajout de la structure 24300 : service d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français

📄 Page 17 : Ajout des structures suivantes:

- 26215 : Perfectionnement soutien à l'éducation à la sexualité (Mesure 15220)
- 26220 : Perfectionnement Plan numérique (Mesure 15084/15085)

📄 Page 17 :

Ajout de la structure 26240 : Perfectionnement « école »

📄 Page 19 :

- Modification de la structure 27700 (ajout du projet 15025 au lieu de projets 9\*\*)
- Ajout de la structure 27750 : activités parascolaires au secondaire (Mesure 15028)

📄 Page 31 :

- 625 : ressources éducatives numériques – la structure à utiliser est 22200

📄 Pages 34, 35 et 36 :

- Ajout d'exemples